

# le **Cem**aphore

## Bulletin d'information sur la mobilité



## Au sommaire

### LES SUJETS DU MOIS

- La semaine de la mobilité 2003. Au menu : l'accessibilité !
- La Wallonie et la France pédalent-elles au même rythme ?

### DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

### BILLET D'HUMOUR

### L'AGENDA

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le centre de documentation (livres, articles, dossiers, etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires, etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

## La parole à ... Thierry DE BIE, Animateur-coordonateur de la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon

Vers une culture commune de mobilité durable : les initiatives d'information et de sensibilisation de la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon

La volonté d'agir sur la mobilité des personnes et des biens apparaît aujourd'hui comme une nécessité incontournable.

En invitant une série d'experts à confronter leurs points de vue, l'Académie d'Urbanisme (cycle de conférences-débats) organisée par la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon durant l'automne 2000 a permis, à travers différentes analyses, de mettre en lumière les diverses facettes de la problématique : fiscales, sociales, environnementales, culturelles, d'aménagement du territoire, les comportements des usagers, ... Elle a aussi insisté sur le caractère multimodal des différents moyens de transports, vus comme complémentaires plutôt que concurrents.

L'Académie visait plus particulièrement à dépasser le caractère éminemment technique du sujet pour permettre à chaque citoyen d'être, à terme, un observateur critique et un acteur conscient de sa propre mobilité.

Les interactions entre les intervenants et le public de cette Académie ont rappelé l'importance de l'échange d'expériences et d'expertises. Il s'agit d'une pierre de plus pour construire une culture commune dans la perspective d'une mobilité durable.

Thierry DE BIE  
Tél. : 010 62 10 50, Fax : 010 61 57 42  
Courriel : [m.urbanisme@belgacom.net](mailto:m.urbanisme@belgacom.net)

Le dossier relatif à l'Académie d'urbanisme (au prix de 8,5 euros) peut être obtenu sur demande à la Maison de l'Urbanisme du Brabant wallon, rue Belotte, 3 à 1490 Court-Saint-Etienne ou par téléphone, fax ou courriel auprès de Thierry De Bie.



## La Semaine européenne de la Mobilité 2003.

### Au menu : l'accessibilité !

La Région wallonne lance sa **quatrième édition de la Semaine de la Mobilité**. Elle aura lieu **du 16 au 22 septembre prochains**. Les acteurs associatifs ont fait leurs preuves, le grand public commence à savoir de quoi il s'agit et petit à petit un tissu se crée autour de cette manifestation. Les écoles, les communes et les entreprises sont aussi invitées à participer. Elles sont, chaque année, plus nombreuses à rechercher une autre mobilité en tentant le covoiturage, l'utilisation du vélo au quotidien, la marche à pied, la sécurisation de quartiers ou d'abords d'écoles et l'utilisation des transports en commun. Plusieurs villes et communes inscrites dans un projet de PCM (plan communal de mobilité) profitent de cette expérience pour mettre à l'essai des aménagements prévus à plus long terme.

Dans ce contexte, **le rôle du CeM au sein de la commune est essentiel**. Grâce à son dynamisme et à son inventivité, il est à même de **faire émerger** et de **porter des projets mobilisateurs** qui seront pérennisés. Un projet d'accessibilité pour une semaine, c'est bien, mais un projet aménagé de manière définitive, c'est mieux. Au-delà de l'aspect médiatique, c'est bien entendu le but des différentes actions.

Comme l'année dernière, **cinq associations partenaires** proposent une méthodologie et un suivi personnalisé pour chaque type de projet.

**Provélo** accompagne les actions de promotion du vélo comme moyen de transport vers le lieu de travail (entreprises, administrations) ou vers l'école.

**Taxistop** intervient dans le cadre de l'organisation du covoiturage au sein des entreprises et des administrations.

**Pédibus** apporte son concours aux associations et aux écoles pour la recherche et l'analyse de cheminements piétons accessibles pour tous.

**La Ligue des Familles** s'intéresse à la sécurisation d'itinéraires piétons, cyclistes ou motorisés vers des pôles d'intérêt collectif (écoles, commerces, bâtiments communaux, ...).

Quant à **Inter-Environnement Wallonie**, son rôle concerne le soutien aux villes qui participent à la semaine européenne, dont la **journée du 22 sep-**

**tembre "En ville, sans ma voiture !"**, opération très médiatique qui permet de mettre le débat sur la place publique. **Que faire pour améliorer l'accessibilité des villes et favoriser d'autres modes de transport que l'auto-solisme ?** De plus, il propose une action de sensibilisation beaucoup plus transversale : **le Pari**. Cette initiative vise à **sensibiliser le plus grand nombre de citoyens aux conséquences de leurs choix de mode de transport sur les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère**. Prioriser les modes doux, le transport en commun ou le covoiturage, contribue à préserver la qualité de l'air, car la quantité de CO<sub>2</sub> émise est plus faible que lorsqu'on se déplace seul en voiture !

Cette année, **la SRWT** s'associe à la mise en place d'actions de sensibilisation. Dans cette perspective, cinquante familles seront invitées à laisser leur voiture au garage pendant une semaine, des alternatives en termes de transport en commun leur étant offertes. Par ailleurs, au sein des administrations et des entreprises, la SRWT proposera, en collaboration avec **Taxistop** et **Provélo**, un "package" attractif pour encourager les employés à repenser leur mobilité en utilisant le vélo, le covoiturage et les transports en commun !

Cette année, le thème européen est l'accessibilité. L'appel à projet est lancé ! Les communes sont invitées à participer directement, à encourager et à soutenir des initiatives locales émanant d'associations, d'écoles ou d'entreprises. Les inscriptions sont attendues pour fin avril. La sélection des projets aura lieu début mai.

**Inter-Environnement Wallonie** assumera encore le rôle de coordinateur régional.

Pour obtenir davantage de renseignements : contacter **Inter-Environnement Wallonie**.

---

Anne Depiesse  
Inter-Environnement Wallonie  
Tél. : 081 25 52 80, Fax : 081 22 63 09  
Courriel : semmob.iew@swing.be  
<http://semaine.mobilite.wallonie.be> (informations actualisées à partir de la mi-mars)

## La Wallonie et la France au même rythme ?

Une petite délégation de Belges, dont je faisais partie, a eu le plaisir de participer au **14<sup>ème</sup> Congrès du Club des Villes cyclables** qui s'est tenu à Chambéry du 24 au 26 octobre 2002.

Cette association, créée en 1989 (<http://www.villes-cyclables.org>) regroupe aujourd'hui plus de quarante communes (municipalités) totalisant treize millions d'habitants. Elle veut être un acteur majeur en matière de politiques et de réalisations cyclables en France et est, à la fois, **un lieu d'échanges d'expériences et de savoir-faire**, mais également **une force de propositions auprès des diverses instances**.

L'intérêt de prendre connaissance des expériences et de tirer les leçons de la politique cyclable en France était multiple. Vu l'étendue de ce pays, il paraissait intéressant de connaître l'impact des aménagements et des différentes politiques cyclables des villes sur l'usage urbain du vélo. À cet intérêt, venaient se greffer les analogies entre nos deux pays en matière de culture à la pratique du vélo, perdue au fil de ces dernières décennies.

Des enquêtes et des expériences menées dans les différentes villes françaises, les intervenants ont tiré les constats suivants :

- la part de marché du vélo est en diminution constante dans une majorité de villes sauf lorsqu'une politique globale et favorable est menée (par exemple, Grenoble, Paris intra-muros, le centre de Strasbourg) ;
- de nombreuses villes se plaignent que, malgré les aménagements et les actions de sensibilisation, il n'y a pas plus de cyclistes ;



## pédalent-elles

- néanmoins, l'opinion publique est de plus en plus favorable à l'usage du vélo et considère celui-ci comme le mode de transport appelé à se développer le plus ;

- la pratique dominante est celle liée aux déplacements de loisirs et en famille : un public peu impliqué dans la politique cyclable et par les associations ;

- le vélo est une affaire de captifs (64 % n'ont pas le permis de conduire), de jeunes et d'hommes (63 % des déplacements) et est considéré comme une alternative à la voiture ;

Pour remédier à cette perte de vitesse et répondre à une demande principalement latente, mais croissante, les villes françaises s'accordent pour dire qu'il est indispensable de mener des actions conjointes, ainsi :

- pour attirer les pratiquants dits de loisirs ou potentiels vers le vélo, il y a nécessité d'installer des aménagements très sécurisants tout au long d'un itinéraire car un seul point noir peut suffire à discréditer un cheminement ;
- le gain de part de marché en ville ne peut se faire qu'en réduisant le trafic des voitures et en diminuant leur vitesse ;
- il s'agit d'accorder une place véritable aux cyclistes en leur réservant des espaces et des services appropriés (couloir mixte bus-vélo, jalonnement, accès aux transports publics, parcage, ...);
- il importe également de porter les efforts de formation et de sensibilisation auprès des enfants de moins de dix ans car c'est à cet âge que l'enfant choisit sa manière de se déplacer tout au long de sa vie.

En conclusion, les villes françaises admettent que **le nombre de cyclistes n'augmentera pas si on maintient la capacité et la vitesse actuelle du trafic automobile**.

Quelques documents ont été déposés au Centre de documentation et de diffusion en mobilité et sont donc à votre disposition.

Geoffrey Perpinien  
Conseiller en mobilité de la Ville de Liège  
Tél. : 04 221 72 93  
Courriel : [geoffrey.perpinien@liege.be](mailto:geoffrey.perpinien@liege.be)





## DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

### Conseils de lecture et de visite

Jean-Paul HUBERT et Philippe TOINT, *La mobilité quotidienne des Belges*, Presses Universitaires de Namur, 2002.

Cet ouvrage, basé sur des statistiques collectées en 1999, décrit les comportements des Belges en matière de mobilité : présentation des équipements des ménages en matière de transport, répartition dans le temps des déplacements quotidiens et de leurs motifs, ... Une mine d'informations indispensable pour toute personne s'intéressant un tant soit peu à la mobilité !

*Verviers, Ville pilote pour la gestion des feux de signalisation et la priorité donnée aux bus*, Les Cahiers du MET – collections Techniques, n° 21, 2002

Cette ville de taille moyenne en Wallonie, rencontre, comme tant d'autres, des problèmes de mobilité. Pour y remédier, l'étude d'un Plan de mobilité y a été réalisée. Grâce à la mise en place d'outils modernes et innovants (gestion des feux de signalisation, priorité donnée aux bus, etc.), Verviers est aujourd'hui un exemple à suivre en matière de gestion de la mobilité.

Un ouvrage à découvrir dans votre centre de documentation ou à commander auprès de la Direction de la Communication au 081 40 84 80 au prix de 2,50 €.

Delphine Rossomme et Brigitte Ernon – Gestionnaires  
Centre de documentation et de diffusion en mobilité  
Tél. : 081 77 31 25  
Courriel : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be  
Site : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>

### Billet d'humour

**VUE** – Monsieur Manesh Shandar, résidant à Varanasi (Inde), a été intercepté à bord de son véhicule alors qu'il circulait en ville à plus de 10 km/h.

Alors, oui à l'éléphant comme alternative à la voiture, mais toujours avec le pied léger ...



Visitez l'agenda du site internet du réseau des CeM pour découvrir d'autres activités : <http://cem.mobilite.wallonie.be>

Le réseau des CeM a mis au point une procédure de participation aux frais d'inscription pour les CeM communaux qui souhaitent assister à des séminaires, à des colloques ou à des formations. Pour plus de renseignements, contacter la gestionnaire du réseau.



**mobilité en wallonie**  
direction générale des transports

## L'AGENDA

### Du réseau

- Le 18 juin 2003, Rencontre annuelle des CeM et remise des certificats aux nouveaux CeM. Notez cette date dans votre agenda !

## L'AGENDA

### Hors réseau

- Le 24 mars à Houffalize, le 25 à Seneffe, le 26 à Namur, "La politique communale de mobilité", Séminaire à destination des élus  
Infos : UVCW – Magali Vuylsteke  
Tél. : 02 235 12 57, Fax : 02 233 31 13  
Courriel : mobilite@uvcw.be  
Site : <http://www.uvcw.be>
- Le 13 mai 2003, "Pour un espace public en faveur du piéton : aménagement, déplacement, intermodalité"  
Du 20 au 22 mai 2003, "Comment réaliser un espace public : du projet à la réalisation des rues et des places",  
Du 11 au 12 juin 2003, "La tarification au service d'une politique des stationnements",  
Du 24 au 26 juin 2003, "Les pôles d'échange", à Paris (France)  
Infos : École nationale des Ponts et Chaussées  
28, rue des Saints-Pères, F75343 Paris cedex 07  
Tél. : 00 33 1 44 58 27 13, Fax : 00 33 1 44 58 28 30  
Courriel : rose@enpc.fr  
Site : <http://pfe.enpc.fr>
- Du 21 au 23 mai 2003, ECOMM 2003, 7<sup>ème</sup> conférence européenne sur la gestion de la mobilité, Karlstad (Suède).  
Infos : Jos Zuallaert et Evelyne Sauvage, Langzaam Verkeer  
Tél. : 016 23 94 65  
Courriel : ecomm@langzaamverkeer.be  
Site : <http://www.epomm.org>
- Du 19 au 20 juin 2003, 1<sup>er</sup> Colloque international "Environnement et Transport", Institut de Recherches sur les Transports et leur Sécurité (INRETS), Avignon (France)  
Infos : INRETS  
Tél. : 00 33 4 72 14 23 00  
Fax : 00 33 4 72 37 68 37  
Courriel : mereaud@inrets.fr  
Site : <http://www.inrets.fr/services/manif/participations.html>
- Du 23 au 26 septembre 2003, congrès "Velo-City 2003", Paris (France).  
Infos : Isabelle Lesens  
Courriel : velocity2003@mairie-paris.fr  
Site : <http://www.velo-city2003.com>

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, transmettez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées par fax ou par courriel à :

Véronique André, gestionnaire du réseau  
c/o D.311 – Direction des Etudes et de la Programmation  
Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur  
Tél. : 081 77 31 26, Fax : 081 77 38 22  
Courriel : [reseau-cem@met.wallonie.be](mailto:reseau-cem@met.wallonie.be)  
Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>